



## La ville de Villemomble

### Recrute des

### Gardiens brigadiers de police municipale (H/F)

#### Cadre d'emploi des agents de la police municipale

Après un an de création, la ville de Villemomble souhaite compléter ses effectifs (15 PM et 8 ASVP) en recrutant 4 gardiens brigadiers (H/F) de police municipale à temps complet.

Cadre d'emploi des gardiens de police municipale par voie de mutation en priorité ou détachement.

Soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue. Vos aptitudes physiques et psychiques vous permettent le port d'armes de catégorie B et D.

Au sein du service de Police Municipale et sous l'autorité du Chef de Service vous accompagnez la sécurisation du territoire.

#### **Missions principales (non exhaustives) :**

Maintien du bon ordre, de la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique :

- 🚔 Faire respecter les arrêtés de police du Maire
- 🚔 Faire respecter le Code de la route (contrôle du stationnement, de la vitesse, dépistage d'alcoolémie et stupéfiants, opérations nocturnes...)
- 🚔 Constater les infractions liées aux polices spéciales
- 🚔 Constater les implantations illégales sur le domaine public
- 🚔 Rédiger et transmettre des écrits administratifs et judiciaires

Assistance et surveillance sur le territoire :

- 🚔 Protéger les victimes et prévenir les secours lors d'accidents sur la voie publique
- 🚔 Surveiller les rues, bâtiments communaux et les commerces
- 🚔 Surveiller les différents parcs et les espaces boisés
- 🚔 Assurer les opérations Tranquillité vacances
- 🚔 Assurer la sécurité des manifestations communales

Mission de police judiciaire :

- 🚔 Seconder les officiers de police judiciaire dans leur fonction (opérations conjointes...)
- 🚔 Intervenir et interpeller dans le cadre d'un flagrant délit

Mission de prévention auprès du public :

- 🚔 Assurer accueil et relations publiques
- 🚔 Etablir un lien permanent avec la population, les commerçants et les bailleurs pour connaître et traiter leurs difficultés
- 🚔 Mener des actions de prévention (routières et autres) auprès des jeunes publics et seniors

### **Profil et compétences :**

- ✚ Connaissance en matière de pouvoirs de Police du Maire et attributions des administrations
- ✚ Code de la route
- ✚ Code et fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales
- ✚ Maîtrise de la langue française orale et écrite
- ✚ Bonnes capacités rédactionnelles et maîtrise de l'outil informatique
- ✚ Connaissances des gestes de premiers secours
- ✚ Disponibilité et impliqué professionnellement
- ✚ Sens des responsabilités
- ✚ Bonne condition physique
- ✚ Goût du travail en équipe
- ✚ Rigueur, discipline et discrétion
- ✚ Grande maîtrise de soi et capacité d'analyse des situations
- ✚ Capacité d'écoute et de dialogue
- ✚ Permis B obligatoire
- ✚ Disponibilité le week-end, les jours fériés et en soirée

### **Equipements de travail\* :**

- ✚ Armement : Pistolet semi-automatique ou revolver 38 SP, pistolet à impulsion électrique, flash-Ball, bâton télescopique, générateur d'aérosol
- ✚ EPI : gilets pare-balles, gilets tactiques, casques et jambières de protection, boucliers
- ✚ Radios
- ✚ Logiciel métier (Municipol)
- ✚ Ethylo-tests
- ✚ Cinémomètre (Pro laser 4)
- ✚ PVE
- ✚ Centre de Supervision Urbain – plus de 70 caméras
- ✚ Véhicules (dont un poste mobile), 3 vélos, 2 motos
- ✚ Brigade canine
- ✚ Accès aux fichiers SIV et SNPC (projet en cours)
- ✚ Entraînement de sport hebdomadaire

*\*Dans le cadre de la création du service de la Police Municipale, certains équipements sont en cours d'acquisition.*

### **Temps de travail :**

Deux brigades (l'une de jour, l'autre de nuit) couvrent les horaires de 6 heures à 2 heures  
1607 heures annuelles

### **Rémunération attractive:**

- ✚ Rémunération statutaire
- ✚ IAT (coefficient 8) + ISMF (20%)
- ✚ Prime de fin d'année (CIA)
- ✚ Complément Indemnitaire Annuelles
- ✚ Nombreuses heures supplémentaires rémunérées
- ✚ 25 congés payés 11 RTT
- ✚ Restaurant municipal

Adresser votre lettre de motivation et votre CV à [recrutement@mairie-villemomble.fr](mailto:recrutement@mairie-villemomble.fr) ou par courrier à

Monsieur le Maire de Villemomble – service recrutement

13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sur le site [www.villemomble.fr](http://www.villemomble.fr) rubrique « la ville recrute »